

Direction des affaires culturelles

2019 DAC 355 Subvention (3.000 euros) à l'association Musique en mouvement (14e).

PROJET DE DELIBERATION**EXPOSE DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique culturelle municipale en faveur des enseignements artistiques, je vous propose de bien vouloir apporter votre soutien à l'association Musique en mouvement. Cette école de musique, créée en 1990, est installée depuis 2012 dans le 14e arrondissement, au 36 Rue Gassendi. Elle accueille une centaine d'élèves en cours collectifs et particuliers. Son projet pédagogique s'ordonne sur 3 cycles : l'initiation musicale de 3 à 7 ans, la formation musicale avec chorale obligatoire de 7 à 12 ans et la pratique de la musique d'ensemble en musiques actuelles, ou en ensemble instrumental classique. Une attention particulière est portée au premier cycle, complémentaire des conservatoires municipaux. Les cours hebdomadaires d'instrument proposés en deuxième cycle sont donnés en piano, violon, violoncelle, saxophone, et guitare. La spécificité de la structure est son application de la méthode d'éducation musicale Willems à laquelle les 9 professeurs sont tous formés. Basée sur le principe d'une psychopédagogie perceptive, elle propose aux élèves des exercices de gymnastique sensorielle permettant de développer la concentration et la perception des phénomènes musicaux.

En 2018, l'effectif global a été d'une centaine d'élèves. Deux concerts ont été donnés, en avril, en salle des fêtes de la mairie du 14e avec les élèves de chorale et de Musiques Actuelles et, en juin, au Conservatoire du 14e arrondissement, mettant en valeur l'ensemble instrumental de cordes. Dans le cadre de la réforme des conservatoires municipaux, un partenariat, formalisé par une convention, a été initié avec le conservatoire du 14e arrondissement. Des rencontres pédagogiques sur les apports de la méthode Willems ont été tenues entre enseignants des deux structures pour partager les bonnes pratiques. Des mises à disposition de salles de cours et de l'auditorium le samedi matin ont été organisées avec la possibilité pour les élèves du conservatoire d'accéder aux cours de pratique collective de Musique en mouvement. En 2019, Musique en mouvement poursuit ses enseignements et souhaite développer celui des musiques actuelles. Le partenariat avec le conservatoire du 14e arrondissement est renouvelé.

Les activités de Musique en mouvement en faveur du développement de l'enseignement artistique représentent une offre utilement complémentaire de celle du conservatoire municipal. Aussi, je vous propose, Mesdames et Messieurs, de lui attribuer une subvention d'un montant de 3.000 euros en 2019.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris